BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION : « MOSCOU- SAINT PETERSBOURG »

A envoyer à : Direction des Pèlerinages
Pèlerinage « Moscou – St Pétersbourg »
41 Route de Neufchâtel
76000 ROUEN
Immatriculation Atout France : IM 076 11 0002
Tél. 06 61 41 14 82 ou 02 35 07 27 35 Email : pelerinages76.diocesederouen@orange.fr

« Spiritualité et art sacré de la Sainte Russie »

Du Lundi 7 au Mercredi 16 SEPTEMBRE 2020

PRIX DU PELERINAGE PAR PERSONNE Base : 40 pèlerins minimum : 2 150€
SUPPLEMENT EN CHAMBRE INDIVIDUELLE (en nombre limité) : 396 €

NOM (en majuscule) M., Mme, Mlle :_____ Prénom : _____
(voir votre passeport)
Adresse complète :_____

Code postal : _____ Ville :_____Nationalité :_____

Date et lieu de naissance : _____/ _____/_____/_____

Profession : _____ N° téléphone personnel :_____

Portable : _____ Mail : _____

Nom de la personne à avertir en cas d'urgence : _____
Téléphone : _____

❒ Désire une chambre individuelle, avec supplément, **à régler avec l'acompte.**
❒ Accepte de partager sa chambre avec _____
(Attention : si personne ne peut finalement partager votre chambre ou si la personne qui partage votre chambre se désiste avant le départ, le supplément chambre individuelle sera facturé.)

Règlement : A l'inscription versement d'un acompte de 600 euros par personne ou 996 euros en chambre individuelle à l'ordre de : Direction des pèlerinages (RUSSIE)- Fin JANVIER: deuxième acompte de 600€ - Fin AVRIL : troisième acompte de 600€ - Règlement du solde pour le 15 JUIN 2020

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30/04/2020 (ou dès que possible et sous toute réserve de disponibilité)

Vous serez considérés comme inscrits, dès réception de ce bulletin, accompagné du chèque d'acompte. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du courrier.

ATTENTION !

Merci de joindre, à ce bulletin d'inscription, la photocopie de votre passeport valide jusque 17 Mars 2021 avec lequel vous allez voyager.
Merci également de conserver la photocopie de ce bulletin d'inscription rempli et signé recto/verso

Santé : prière de préciser si vous avez des particularités de type allergies alimentaires, diabète ou autres. De même merci de préciser les problèmes de handicap, afin que nous puissions organiser au mieux votre pèlerinage.

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant le jour du départ, merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés…

Inscriptions :

L'inscription au pèlerinage ne sera prise en compte qu'à réception de la feuille d'inscription prévue à cet effet , signée recto/verso et accompagnée du premier acompte.

N.B. : 1 bulletin d'inscription par personne (photocopies acceptées)

Participations financières :

Les participations financières propres à chaque pèlerinage, indiquées sur la feuille d'inscription ont été calculées sur la base d'un nombre minimum de participants en fonction des tarifs connus à ce jour.
Trois mois avant le départ, la direction des pèlerinages se réserve le droit d'annuler le voyage ou de demander aux inscrits un supplément pour assurer le départ, si le nombre minimum n'est pas atteint. Dans ce cas, les personnes inscrites au voyage auront la possibilité d'annuler.
Les prix indiqués sont révisables en fonction des hausses du carburant.

Hébergements :

Les prix indiqués s'entendent pour des prix de pensions complètes en chambre double. Sur le bulletin d'inscription relatif à chaque destination, vous avez la possibilité de demander une chambre seule moyennant un supplément.

Annulation :

Nos prix comprennent une assurance annulation, responsabilité civile, rapatriement. L'assurance annulation est une sécurité qui met à l'abri d'une mésaventure financière en cas de situations imprévisibles telles que : accident, hospitalisation, maladie grave ou décès d'un parent proche.

Frais d'annulation : de 30 à 21 jours avant départ : 30% de 20 à 8 jours : 50% de 7 à 2 jours : 75% à moins de 2 jours avant le départ les frais d'annulation sont de 100%. Ces frais d'annulation, si les conditions d'assurance sont remplies (se reporter au contrat ci-joint) sont remboursables par l'assureur excepté une franchise forfaitaire de **150 euros par personne** non remboursable pour frais de dossier, agence et direction des pèlerinages.

Toute annulation doit être notifiée par mail ou téléphone et confirmée par lettre à la direction des pèlerinages et à l'assurance.
Tout voyage interrompu ou abrégé pendant le séjour du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement.

Données personnelles :

En renvoyant ce coupon, je transmets des données personnelles :
J'autorise : Oui ☐ : Non ☐ l'association diocésaine de Rouen à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative aux activités pastorales, paroissiales, diocésaines et sollicitations d'appel aux dons. Les données seront conservées durant le temps où la personne reste en contact régulier avec l'Église Catholique.
Droit à l'image : des photos peuvent être faites et utilisées par les services communications des pèlerinages du diocèse. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos diffusées, merci de nous le signaler et de fournir une photo d'identité.
Assurances :
Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du contrat d'assurance de *MAPFRE ASSISTANCE* et en accepte les modalités .
Je déclare également avoir pris connaissance des conditions générales de vente .

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »,

Renvoyer la feuille recto/verso remplie et signée, en garder une photocopie